

## **LE GOUVERNEMENT PROPOSE DES MESURES LÉGISLATIVES EN VUE DE CRÉER UN CONSEIL DE RÉGLEMENTATION POUR LES ENSEIGNANTS**

Le ministre de l'Éducation, Don Morgan a proposé des mesures législatives visant à établir un conseil de réglementation pour les enseignants professionnels de la Saskatchewan (Saskatchewan Professional Teachers Regulatory Board - SPTRB). Ce conseil sera responsable en Saskatchewan de la certification des enseignantes et enseignants ainsi que de leur discipline.

À l'heure actuelle, le ministère de l'Éducation est chargé de la certification, tandis que les processus de discipline sont gérés par la Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan (STF), la Ligue des administrateurs, des directeurs et des surintendants de l'éducation (LEADS) et le ministère de l'Éducation.

« Cette législation représente une étape importante vers l'établissement d'un unique organisme autoréglementé, chapeauté par des professionnels et destiné à la profession d'enseignement en Saskatchewan », a déclaré M. Morgan. « Le conseil exercera ses activités dans l'intérêt supérieur des élèves, des familles, du personnel enseignant et du public, tout en s'engageant à soutenir la sécurité de tous les élèves et l'intégrité de tous les enseignants. »

Le SPTRB sera administré par un conseil d'administration composé de sept enseignantes ou enseignants certifiés et deux membres du public, soit neuf membres en tout.

Une fois mis en place, le conseil surveillera la certification des enseignants et des enseignantes ainsi que la discipline relative à une inconduite ou une incompétence de leur part. Le gouvernement a procédé à ce changement afin de donner à la profession d'enseignement en Saskatchewan les mêmes pouvoirs et devoirs que d'autres professions autoréglementées dans la province, ce qui entraînera un processus plus transparent et facile à comprendre.

« Il s'agit d'une solution propre à la Saskatchewan qui renforce le système actuel et protège les intérêts des élèves et du public », a ajouté la directrice générale de la Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan, Gwen Dueck. « Le processus de la création de ce nouveau conseil a permis de mieux comprendre la nécessité de poursuivre et d'approfondir les relations de collaboration de longue date au sein du secteur de l'éducation en Saskatchewan. En tant que partenaires en éducation, nous avons travaillé à maintenir notre part de responsabilité à l'égard du système plus vaste de la réglementation pour les enseignants. »

Au début 2015, le ministère de l'Éducation, la Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan (STF), la Ligue des administrateurs, des directeurs et des surintendants de l'éducation (LEADS), l'Association des commissions scolaires de la Saskatchewan (SSBA) et la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan (FSIN) mettront sur pied un conseil d'administration intérimaire qui procédera à l'élaboration de règlements administratifs et à la conception de la structure du SPTRB.

Le conseil de réglementation pour les enseignants professionnels de la Saskatchewan (Saskatchewan Professional Teachers Regulatory Board - SPTRB) devrait commencer à exercer ses fonctions d'ici l'automne 2015 et le conseil d'administration intérimaire, dès le printemps 2015.

-30-

Renseignements :

Kelly Johnston

Ministre de l'Éducation

Regina

Téléphone : 306-787-1069

Courriel : [kelly.johnston@gov.sk.ca](mailto:kelly.johnston@gov.sk.ca)

Tél. cell. : 306-533-7506